

**LA RENTRÉE SCOLAIRE 1995**  
**Lundi 4 septembre 95**  
**DOSSIER DE PRESSE (extraits)**

**ECOLE PRIMAIRE (Programme : cf. Revue EPI n°77)**

**Le CD-Rom sur la lecture**

« Un CD-ROM sur la lecture est en cours d'élaboration par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle, en collaboration avec le Centre national de documentation pédagogique.

Il se présentera sous la forme d'une base de données sur la pédagogie de la lecture organisée en six chapitres :

- 1 Des pratiques, expériences et actions innovantes conduites dans toutes les académies et centrées sur la pédagogie de la lecture et de l'écriture ;
- 2 L'état de la recherche sur l'enseignement de la lecture (recherche fondamentale et appliquée) ;
- 3 Des références documentaires (bibliographie, littérature de jeunesse, logiciels) ;
- 4 Les textes officiels de 1793 à 1995 permettant de situer, dans l'histoire, les recommandations actuelles concernant la maîtrise de la langue ;
- 5 Un chapitre audio-vidéo qui recense les témoignages sonores et vidéographiques présents dans le CD-ROM ;
- 6 Un espace réservé à la présentation de versions de démonstration de logiciels pédagogiques.

Ses objectifs sont de :

- favoriser la diffusion et l'échange d'informations entre praticiens (consultation par table des matières, par index de mots clés, en recherche plein texte, etc.) ;
- établir des liens entre les pratiques de terrain et la recherche fondamentale et appliquée ;

- faciliter l'appropriation des informations contenues dans le CD-Rom (options de sélection, d'impression, d'exportation dans un logiciel de traitement de texte).

Il concernera en priorité :

- les enseignants et les formateurs (enseignants en activité ou en formation, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'éducation nationale, professeurs d'institut universitaire de formation des maîtres) ;
- les chercheurs universitaires ;
- les partenaires institutionnels et sociaux (municipalités, bibliothèques municipales et départementales, associations, etc.) ;
- tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement de la lecture et notamment les familles ».

## **COLLEGE**

(Voir ci-dessous le projet de programmes pour la classe de sixième).

## **LYCÉE**

« Les ateliers de pratique sont supprimés et remplacés par des options correspondantes en informatique, arts, éducation physique et sportive conformément aux décisions annoncées dans le cadre du NCE.

Le mode d'évaluation des options sera adapté à la spécificité pédagogique de chacune d'entre elles. L'organisation de l'évaluation sera déconnectée des épreuves terminales concernant les matières obligatoires ».

## **VALORISER LES RÉUSSITES PEDAGOGIQUES**

Il s'agit ... « de favoriser, dès la rentrée 95, les échanges continus de pratiques pédagogiques et éducatives entre enseignants ; et ce, par l'intermédiaire de formations mais aussi par l'organisation déjà programmée de rencontres académiques et nationales ».

## **LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ (PNF)**

Pour l'année 1995-96 cinq domaines structurent le plan national, dont "l'utilisation des nouvelles technologies dans le cadre des nouveaux programmes".

Les universités d'été permettent "d'impulser des démarches innovantes dans les pratiques pédagogiques".

## **LA FORMATION INITIALE : RAS ! L'INFORMATION, LA COMMUNICATION :**

### **• EDUTEL demain**

« Dans les perspectives des autoroutes de l'information, plusieurs projets sont en cours d'étude ou de réalisation, notamment :

- l'amélioration de la messagerie interne qui comporte actuellement environ 6 000 boîtes aux lettres. Elle sera accessible par micro-ordinateur et permettra des échanges avec les grandes messageries internationales.
- de nouveaux services d'information qui permettront à tout public usager d'avoir accès aux textes administratifs dans leur intégralité. Ces services seront accessibles par le Kiosque Micro de France Télécom et le réseau Rénater.
- Edutel s'implante sur les réseaux internationaux, notamment l'Internet, en offrant de nouveaux services.
- Edutel collabore à la mise en réseau des établissements grâce à Renater ».

## **LES TECHNOLOGIES NOUVELLES**

« Les nouvelles techniques (audiovisuel et multimédia) sont à la fois outils pédagogiques au service de la diffusion du savoir et objet d'études puisqu'entrées maintenant dans le contenu de plusieurs disciplines.

La priorité est donc de poursuivre l'équipement informatique et audiovisuel des établissements scolaires, d'accroître et d'adapter les produits pédagogiques en développant la procédure de licence mixte afin que

tous les élèves puissent, grâce à ces nouveaux outils, accéder au même savoir.

## I - Les innovations

La mise en oeuvre, à la rentrée 1995, d'un certain nombre de mesures du "**Nouveau Contrat Pour l'Ecole**" s'appuie sur l'utilisation des technologies nouvelles qui permettent de diversifier (mesures 59 et 60) et d'enrichir (mesure 7) l'enseignement aux différents niveaux.

⇒ **des options accessibles à tous les lycéens** (mesures 59 et 60) sont offertes suivant deux dispositifs distincts expérimentés dès la rentrée 1994 et qui se poursuivent à la rentrée 1995 :

- \* un dispositif de proximité repose sur une organisation et une mutualisation de ressources locales et sur les moyens modernes de communication dont le système de visioconférence. Dans cette approche, un établissement est amené à jouer le rôle d'établissement ressource, dans une discipline, pour un ou plusieurs établissements voisins de l'académie.
- \* un dispositif d'enseignement à distance du CNED concerne uniquement l'enseignement des langues et intègre, en plus des cassettes audio, des logiciels interactifs et des moyens technologiques spécifiques tels que les V.T.I.

⇒ **Une initiation aux langues vivantes pour tous les élèves de l'école primaire** (mesure 7) est assurée à l'aide :

- \* d'outils pédagogiques audiovisuels qui seront dès la rentrée mis gratuitement à la disposition des maîtres volontaires pour conduire l'expérimentation en CE1 ;
- \* de produits audio, vidéo, multimédia réalisés par le secteur de l'édition, qui seront testés par les enseignants, les inspecteurs et utilisés en formation des maîtres dans le cadre de l'enseignement d'initiation aux langues étrangères (E.I.L.E.).

## II - Les grands chantiers :

Préparer l'école de demain, c'est aussi être capable de s'adapter en temps réel aux évolutions technologiques de notre époque et répondre au développement de la société de l'information :

**En s'impliquant totalement dans l'appel à propositions sur les autoroutes et services de l'information** lancé par le Gouverne

ment, et placé sous la responsabilité du Ministre des technologies de l'information et de la poste :

Il s'agit de développer grâce à des réseaux nationaux la mise en commun de ressources, la communication entre les établissements et leur ouverture sur les réseaux internationaux, tel INTERNET. Ceci permet une meilleure diffusion des savoirs et des compétences et contribue à assurer un accès équitable à la connaissance. Douze académies et trois établissements publics ont déjà déposé un projet.

L'ensemble des projets vise à la mise en commun de ressources pédagogiques entre établissements, au travail coopératif, au partage des compétences, à la circulation des innovations, à des expériences de télé-enseignement, de télé-formation, de télé-maintenance. Tous les projets reposent sur des centres de ressources ou sur la complémentarité entre établissements, avec parfois une composante européenne, voire internationale.

Fonctionnant jusqu'alors à titre expérimental, ces projets vont, à partir de la rentrée 1995, faire l'objet d'une animation nationale et académique, d'une coordination et d'une planification et constitueront, grâce à la mise en place d'un serveur, un service d'informations pédagogiques sur les autoroutes de l'information.

⇒ **En pilotant le thème 3 du G7 « enseignement et formation » qui** consiste à mettre en place un service télématique d'information et de communication contribuant au rayonnement de la langue et de la culture française. Le projet facilitera l'accès à des services similaires à l'étranger, concernant les langues des divers pays participants.

Les enjeux pour l'éducation, et plus généralement pour la société sont importants :

Il s'agit de promouvoir la diffusion de la langue française, d'améliorer la compétence linguistique des citoyens, de leur permettre d'acquérir des éléments des diverses cultures nécessaires à une meilleure prise en compte de la dimension internationale dans l'activité économique et culturelle de notre pays.

Ce service s'adresse, pour l'enseignement du français, aux enseignants, étudiants et P.M.E. à l'étranger, et pour l'enseignement des langues étrangères, aux enseignants, étudiants et P.M.E. en France ».